

**Au 1er mai...**

**...lancement du**



# SOMIF

**Service de l'Origine  
et du « Made in France »**

L'origine en douane est la nationalité économique d'une marchandise.  
Elle permet de connaître, entre autres, le taux de droits de douane applicable  
à vos produits.

**Pour sécuriser vos échanges, la douane s'engage avec une offre  
gratuite, personnalisée et confidentielle :**



en vous accompagnant dans la détermination de l'origine  
de vos marchandises par la délivrance de Renseignements  
Contraignants en matière d'Origine (RCO) ;

[Se renseigner](#) ↗



en vous informant sur la possibilité d'apposer un marquage  
de type « Made in France » sur vos produits par l'Information  
sur le « Made in France » (IMF).

[Se renseigner](#) ↗

**À compter du 1er mai 2022, les demandes de RCO et d'IMF devront être  
adressées à l'adresse suivante :**

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES  
Service de l'Origine et du Made in France  
8 rue de Rabanasse  
BP 10430  
63012 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Le pôle action économique (PAE) de la direction régionale des douanes dont vous dépendez ([ici](#)) reste  
compétent pour toutes questions générales sur la réglementation relative à l'origine.